



Photo : ADEAR 74

# « Réussir son prévisionnel économique (PE) dans le cadre de la demande de DJA »

- 6 jours de formation collective,
- + une journée d'accompagnement individuel,
- + une visite sur la ferme
- + dépôt du dossier en DDT et suivi du dossier

**3 sessions chaque année : Janv-Mars, Mars-Mai,  
Septembre-Novembre.**

dans nos locaux, à la Maison des Paysans, La Mouline (12)

Formation et accompagnement ouverts à tous les porteurs de projet agricoles, ayant du foncier et répondant aux critères de la DJA.

## Au programme tout au long de cet accompagnement :

- **6 journées de formations collectives** : une fois par semaine, les jeudi, sauf en période de vacances scolaires et jours fériés.
  - les étapes du parcours à l'installation aidée (avant, pendant et après)
  - les engagements du JA, les avenants
  - prise en main du logiciel et **travaux pratiques** (*chacun travaille sur son projet*)
    - modules adaptables : Notions comptables, installation en société, commercialisation, etc.
    - Témoignages de paysans
    - analyses des résultats prévisionnels et indicateurs économiques
    - intervention d'un banquier
- **une visite sur la ferme avec un paysan tuteur** (choisi par le porteur de projet)
- **l'impression et le dépôt du dossier** à la DDT
- **le suivi du dossier** du dépôt jusqu'au passage en Commission Permanente régionale
- **selon les besoins, un entretien téléphonique post CP.**

Renseignements et inscription : **ADDEAR Aveyron** - 7 côte d'Olemps - 12510 Olemps

Tél : 05 65 67 44 98 / Mail : addear12@orange.fr

[www.jeminstallepaysan.org/addear12](http://www.jeminstallepaysan.org/addear12)

Laura Bousquet : laura-bousquet@addear12.com

Maïté Gerber : maite-gerber@addear12.com

Tél : 07 81 70 47 87

La formation est financée par :

